

# Fête de la Mer

## INFORMATIONS SÉCURITÉ / DIMANCHE 9 MARS

Afin de garantir la sécurité des participants, un dispositif de type « fan zone » sera déployé tout autour du port Saint-Louis



**// Le stationnement sera interdit du dimanche 9 mars 2025 à 4h jusqu'à la fin de la manifestation des deux côtés (dans la zone délimitée par les panneaux)**

- Boulevard Docteur Cunéo (Partie comprise entre la rue Longchamp et le Littoral Frédéric Mistral)
- Parking du Fort Saint-Louis
- Rond-point du combattant d'Indochine - Quai Belle Rive
- Littoral Frédéric Mistral (Partie comprise entre le Boulevard Docteur Cunéo et la rue Cauvière)

**// La circulation sera interdite de 9h à 19h, sous la responsabilité et le contrôle des forces de l'Ordre.**

- L'allée des Lauriers Roses sera mise à double sens de circulation
- Les tenants et aboutissants du Littoral Frédéric Mistral seront interdits à toute circulation entre le rond-point d'accès au Port Saint-Louis et la rue Cauvière.

# Fête de la Mer

## INFORMATIONS SÉCURITÉ / DIMANCHE 9 MARS

// Le dimanche 9 mars 2025 de 4h à 19h, **le stationnement sera interdit avec Zones d'Enlèvement des Véhicules des 2 côtés sur 15 mètres, dans la zone délimitée par les panneaux :**

- Rue Cauvière
  - Rue Favrega (Au droit du Littoral Frédéric Mistral)
- Ces emplacements seront réservés au stationnement des 2 roues.

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

// Du 26 février au 9 mars 2025, **le stationnement sera interdit des 2 côtés sur 10 mètres, dans la zone délimitée par les panneaux :**

- Sur l'ensemble des axes tenants et aboutissants au Littoral Frédéric Mistral (Partie comprise entre les ronds-points de la Mitre et la Rue Condorcet)
- Rue Longchamp (Angle Boulevard Cunéo)

**TOUTES LES MANIFESTATIONS SONT SOUMISES  
AUX CONDITIONS SANITAIRES ET RÉGLEMENTAIRES EN VIGUEUR**

**Objets interdits dans la fan zone (liste non exhaustive) :**  
*articles pyrotechniques et matériels explosifs / bouteilles, verres ou canettes / armes / outils / animaux / sacs de grand format ou valises / glacières / vélos / trottinettes / skates...*

**Liste complète sur : [toulon.fr/objetsinterdits2025](http://toulon.fr/objetsinterdits2025)**

